

PROCÉDURE DE RÉFÉRENCE COVID-19 SOUTIEN PSYCHOSOCIAL AUX PROCHES ET RÉSIDENTS DE CHSLD ET RPA

Le contexte actuel de pandémie de la COVID-19 a des impacts importants au niveau de la population âgée qui réside en CHSLD et en résidence privée d'hébergement. Les mesures de confinement de même que les interdictions de sorties et de visites peuvent se vivre difficilement tant au niveau des résidents que de leurs proches aidants. Les approches de soins et de fin de vie sont bousculées et la détresse peut être croissante dans ces milieux de vie.

Le CISSS de la Montérégie-Est a le souci de soutenir adéquatement la population âgée vulnérable de même que les proches qui vivent d'importantes inquiétudes pour leurs parents âgés. La procédure suivante leur permettra un accès privilégié à des professionnels psychosociaux formés en gestion de crise et en soutien à la santé mentale pour toute réaction de stress, d'anxiété ou pour faciliter la gestion des émotions en lien avec les difficultés vécues.

QUI RÉFÉRER :

- Un proche aidant présentant des signes de stress, d'inquiétude, de culpabilité ou de difficulté à s'adapter à la situation;
- Un proche aidant vivant un deuil en lien avec la situation pandémique actuelle;
- Un résident nécessitant du soutien psychosocial associé à de la détresse liée à la pandémie.

COMMENT RÉFÉRER :

- Toute personne peut d'elle-même prendre contact avec la ligne d'intervention spécifique à cet effet au 450 501-1462.
- Il est aussi possible pour le personnel des ressources d'hébergement ou du CISSS de référer à l'aide du formulaire ci-joint. La personne doit être avisée qu'elle recevra un appel de relance téléphonique par un intervenant spécialisé qui évaluera ses besoins et apportera le soutien nécessaire.
- Par ailleurs, les besoins relatifs aux résidents des CHSLD doivent continuer d'être adressés à la Direction du soutien à l'autonomie des personnes âgées par les mécanismes de référence habituels. De même, les résidents ne présentant pas la capacité d'être supportés adéquatement par une offre de soutien téléphonique en raison de difficultés cognitives, par exemple, devront être référés aux services de l'équipe du soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA) pour une approche spécialisée.
- Au terme de l'analyse de la situation par le travailleur social du CHSLD, le cas échéant, la référence pourrait être transférée à la ligne de soutien téléphonique.

AIDE MÉMOIRE-SIGNES DE DÉTRESSE CHEZ L'AÎNÉ HÉBERGÉ

INDICES VISIBLES	INDICES INVISIBLES OU SUBTILS	QUELQUES RÉFLEXIONS PERTINENTES
<ul style="list-style-type: none"> • Plaintes • Humeur maussade • Somnolence • Colère • Frustration verbalisée • Solitude ou tristesse verbalisée • Agitation • Manque de collaboration à ses soins • Pleurs • Augmentation des demandes • Déconditionnement récent • Verbalise des idéations suicidaires ou de mort passive • Apparition de comportements problématiques • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'appétit • Passivité • Silence non habituel • Pertes cognitives récentes • Difficultés d'attention • Insomnie • Idée de mort passive, « se laisse aller » • Apathie qui s'installe • Changement d'humeur ou d'habitudes • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • La personne est-elle en mesure d'exprimer ses besoins verbalement ? • A-t-elle des contacts avec ses proches ? • Vit-elle le deuil d'un autre résident? • A-t-elle perdu des repères suite à un changement du personnel régulier? • Etc.

QUOI FAIRE?

Les personnes identifiées présentant des signes visibles ou subtils de difficultés à s'adapter au contexte de la pandémie de COVID-19 et à ses impacts sur leur milieu de vie peuvent être **référé**es aux **Services de soutien psychosociaux** disponibles au CISSS de la Montérégie-Est.



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Couvrez votre visage

En tout temps, veuillez respecter les mesures d'hygiène et de distanciation physique.